



NOTE DE PRESENTATION BREVE & SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019



LE 21/07/2020

Accusé de réception en préfecture
086-200063493-20200727-072-1-2020-AU
Date de télérmission : 27/07/2020
Date de réception préfecture : 27/07/2020

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget général de la commune est composé **du budget principal et 7 budgets annexes** : Eau, Assainissement, Vie économique, Opérations immobilières, ZAC des Grands-Champs, Eco-Quartier des Fonds Gautiers et Transports.

Le projet de budget 2019 a été bâti sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 14 Mars 2019. Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services,
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- De continuer le programme d'investissement.

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a 7 299 097.76	g 7 910 931.35
	Section d'investissement	b 3 022 928.19	h 4 530 975.84
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c	i 867 087.18
	Report en section d'investissement (001)	d 1 045 692.64	j
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d 11 367 718.59	=g+h+i+j 13 308 994.37

= RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	611 833,59
Résultat antérieur reporté	867 087,18
Résultat final	1 478 920,77

= RESULTAT D'INVESTISSEMENT	1 508 047,65
Résultat antérieur reporté	-1 045 692,64
Résultat final	462 355,01

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET PRINCIPAL

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Il est possible de distinguer deux catégories d'inscription budgétaire :

- **Les dépenses et recettes réelles**, qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement effectif.
- **Les dépenses et recettes d'ordres** qui sont des opérations comptables internes à la collectivité, n'entraînant pas de mouvement de trésorerie, exemple : amortissements, provisions...

Accusé de réception en préfecture
086-200063493-20200727-072-1-2020-AU
Date de télétransmission : 27/07/2020
Date de réception préfecture : 27/07/2020

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BUDGET 2019 (BP + Décisions modif.)	COMPTE ADMINISTRATIF 2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 012 812	1 949 622,77
012	CHARGE DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 587 874	3 522 033,80
014	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 500	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	641 439	603 492,20
A. TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		6 243 625	6 075 148,77
66	CHARGES FINANCIERES	362 715	362 714,55
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 500	4 659,68
022	DEPENSES IMPREVUES	21 351	0,00
B. TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES DE FONCTIONNEMENT		394 566	367 374,23
C. TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		6 638 191	6 442 523,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 145 191	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	928 300	856 574,76
D. TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		2 073 491	856 574,76
E. TOTAL C+D		8 711 682	7 299 097,76
RESULTAT ANTERIEUR NEGATIF REPORTE (Déficit)			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		8 711 682	7 299 097,76

Les dépenses totales (réelles et ordres) sont de 7 299 097,76€ contre 7 452 284,41€ en 2018 soit une diminution de -2,06%. Le graphique ci-dessous montre l'évolution pour chaque chapitre (baisse significative sur les opérations d'ordre, charges exceptionnelles)



Concernant **les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)**, voici l'évolution entre le compte administratif 2018 – 2019 (+1,43%) :

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2018	CA 2019	Ecart n/n-1
D011 Charges à caractère général	1 881 k€	1 950 k€	3,66 %
D012 Dépenses de personnel	3 502 k€	3 522 k€	0,57 %
D014 Atténuations de produits	1 k€	0 k€	-100 %
D65 Autres charges de gestion courante	577 k€	603 k€	4,5 %
D66 Charges financières	372 k€	363 k€	-2,54 %
D67 Charges exceptionnelles	18 k€	5 k€	-74,45 %
D022 Dépenses imprévues (BP uniquement)			
D68 réelles Dotations aux amortissements et provisions	0 k€	0 k€	
Autres dépenses de fonctionnement & imprévues	0 k€	0 k€	
Total dépenses de fonctionnement	6 352 k€ (68,55 %)	6 443 k€ (70,52 %)	1,43 %

L'évolution des charges à caractère général (chapitre 011) +3,66% s'explique par les faits suivants :

- La redevance spéciale pour la collecte des ordures ménagères est une nouvelle charge qui incombe à la commune en 2019 (36K€), tout comme le traitement des tout-venants/encombrants (23K€)
- Par rapport à 2018, effet année pleine de la prestation d'entretien des locaux.
- Les contrats de maintenance ou de prestations évoluent également annuellement.

Les charges de personnel sont maîtrisées +0,57% malgré les évolutions réglementaires de l'année 2019:

► **Dépenses de personnel en 2019**



- ☞ La revalorisation du Smic de 1,5 % au 1er janvier 2019. À partir du 1er janvier 2019, le salaire minimum interprofessionnel de croissance est revalorisé de 1,5 % (contre 1,24 % au 1er janvier 2018).
- ☞ Le taux du **VERSEMENT TRANSPORT** double pour cette 2ème année d'application du fait du lissage du taux sur quatre ans. (prévision à 24K€ pour 2019)
- ☞ L'effet de la mise en place de la **garantie maintien de salaire** depuis le 01/01/2018, avec une participation employeur de 5€/ETP/mois, pour les agents souscrivant à titre individuel à ce dispositif ;

- 0,33 % au 01/01/2018
- 0,65 % au 01/01/2019
- 0,98 % au 01/01/2020
- 1,30 % au 01/01/2021
de la masse salariale

- ☞ L'application de l'accord sur la modernisation des **Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (PPCR)** des fonctionnaires : la plupart des mesures initialement applicables début 2018 (revalorisation de grilles indiciaires, passage de la catégorie B à la catégorie A de certains cadres d'emplois) ont été repoussées à 2019.
- ☞ Le **Glissement Vieillesse Technicité (GVT)** qui correspond à la variation de la masse salariale à effectif constant par le biais des avancements d'échelons, des avancements de grades, et des changements de cadres d'emplois ;
- ☞ L'effet de la mise en place du **RIFSEEP** (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) ;



Accusé de réception en préfecture
086-200063493-20200727-072-1-2020-AU
Date de télétransmission : 27/07/2020
Date de réception préfecture : 27/07/2020

B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

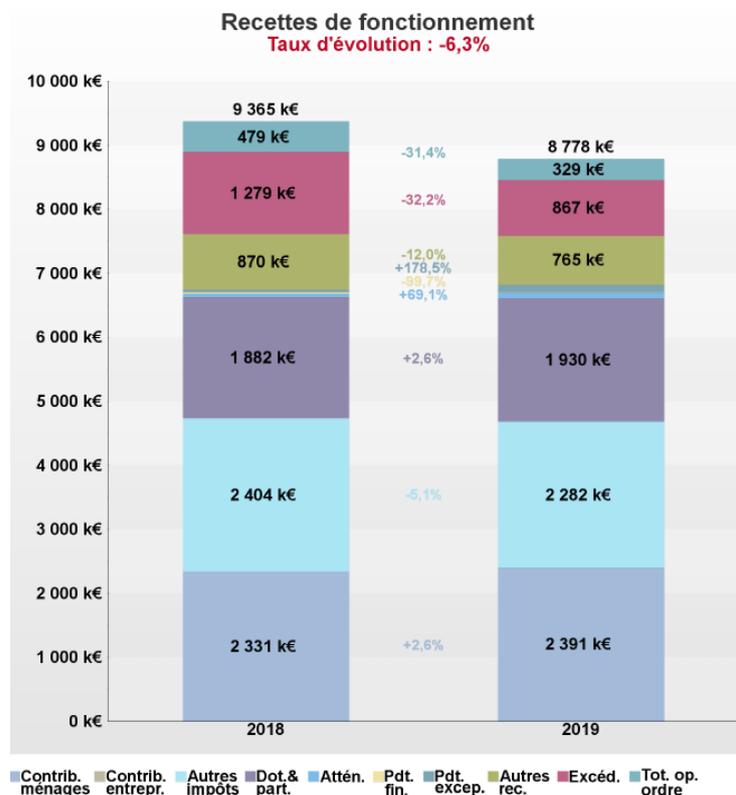
CHAPITRE	LIBELLE	BUDGET 2019 (BP + Décisions modif.)	COMPTE ADMINISTRATIF 2019
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	82 902	93 522,82
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	537 143	576 700,15
73	REMBOURSEMENTS, SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	4 698 412	4 672 811,16
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	1 848 895	1 930 194,66
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	168 590	188 169,10
A. TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		7 335 941	7 461 397,89
76	PRODUITS FINANCIERS	44 493	63,64
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 500	120 681,14
B. TOTAL DES RECETTES FINANCIERES DE FONCTIONNEMENT		58 993	120 744,78
C. TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		7 394 934	7 582 143
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	449 660	328 788,68
D. TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		449 660	328 788,68
E. TOTAL		7 844 595	7 910 931,35

Soit un résultat de l'exercice (lignes D): 611 833,59

RESULTAT ANTERIEUR POSITIF REPORTE (Excédent)	867 087	867 087,18
RESULTAT ANTERIEUR CLOTURE TRANSPORT, TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 711 682	8 778 018,53
---	------------------	---------------------

Les recettes totales (réelles et ordres) sont de 8 778 018,53€ contre 9 365 371,59€ en 2018 soit une diminution de -6,27% (baisse significative des excédents antérieurs, des opérations d'ordre).



Concernant **les recettes réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)**, voici l'évolution entre le compte administratif 2018 – 2019 (-0,33%) :

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2018	CA 2019	Ecart n/n-1
R013 Atténuations de charges	55 k€	94 k€	69,14 %
R70 Produits des services	688 k€	577 k€	-16,2 %
R73 Impôts et taxes	4 735 k€	4 673 k€	-1,3 %
R74 Dotations et Participations	1 882 k€	1 930 k€	2,55 %
R75 Autres produits de gestion courante	181 k€	188 k€	3,72 %
R76 Produits financiers	22 k€	0 k€	-99,71 %
R77 Produits exceptionnels	43 k€	121 k€	178,47 %
R78 Reprises sur provisions réelles	0 k€	0 k€	
Autres recettes de fonctionnement	0 k€	0 k€	
Total recettes de fonctionnement	7 607 k€ (89,53 %)	7 582 k€ (74,26 %)	-0,33 %

En 2019, le panier de ressources, constitué de la *fiscalité des ménages, des dotations de l'Etat et de l'attribution de compensation versée par Grand Poitiers correspondant à la fiscalité transférée réduite des transferts de compétences* s'élève à 6 098 955 €.

A cela s'ajoute :

- les recettes courantes de fonctionnement : la restauration scolaire, l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire, la piscine, la médiathèque, les concessions de cimetières, les impôts indirects (taxe additionnelles aux droits de mutation, taxe sur l'électricité, pylônes ...), les cessions, etc
- La reprise du résultat antérieur pour 867 087,18€

II. SECTION D'INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

A. INVESTISSEMENT DEPENSES

On trouve d'une part les acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures équipements neufs. D'autre part, on retrouve le remboursement du capital de la dette.

Les principaux grands projets réalisés en 2019 sont les suivants : l'achat d'une balayeuse, la construction des vestiaires à Marigny-Brizay et Jaunay-Clan, divers travaux pour le parc du château et la grange de parigny, la poursuite du programme de vidéoprotection.

5

Le compte administratif 2019 est de 4 068 620€ contre 4 052 392 € en 2018 soit une augmentation de + 0,4%.

CHAPITRE	LIBELLE	BUDGET 2019 (BP + Décisions modif.)	COMPTE ADMINISTRATIF 2019
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	237 965,00	237 965,00
OP0081	GRANDS TRAVAUX	2 257 597,37	768 992,69
OP0082	CONTRAT DE VILLE	181 488,47	139 754,59
OP	INVESTISSEMENTS RECURRENTS	868 066,32	594 426,98
A. TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENTS		3 545 117,16	1 741 139,26
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	78 592,00	78 592,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	874 174,50	873 742,65
020	DEPENSES IMPREVUES		
B. TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		952 766,50	952 334,65
C. TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		4 497 883,66	2 693 473,91
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	449 660,12	328 788,68
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	666,00	665,60
D. TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		450 326,12	329 454,28
I. TOTAL		4 948 209,78	3 022 928,19
RESULTAT ANTERIEUR NEGATIF REPORTE (Déficit)		1 045 692,64	1 045 692,64

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 993 902,42	4 068 620,83
--	---------------------	---------------------

B. INVESTISSEMENT RECETTES

En recettes, deux types de produits coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus et le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA).

De plus, en 2019, la commune a eu recours à un emprunt de 2 013 329€ afin de financer notamment la construction des vestiaires à Marigny-Brizay et Jaunay-Clan. Il a également été décidé d'affecter une partie du résultat de fonctionnement 2018 en investissement pour 1 046 000€. Cela explique que le compte administratif 2019 est de 4 530 975 € contre 3 006 700 € en 2018 soit une augmentation de + 50,7%.

CHAPITRE	LIBELLE	BUDGET 2019 (BP + Décisions modif.)	COMPTE ADMINISTRATIF 2019
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	712 338,00	308 979,58
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 013 329,00	2 013 329,00
A. TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENTS		2 725 667,00	2 322 308,58
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	148 078,66	305 425,90
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 046 000,00	1 046 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1,00
B. TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		1 194 078,66	1 351 426,90
C. TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		3 919 745,66	3 673 735,48
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 145 190,81	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	928 299,98	856 574,76
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	666,00	665,60
D. TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		2 074 156,79	857 240,36
E. TOTAL		5 993 902,45	4 530 975,84

RESULTAT ANTERIEUR POSITIF REPORTE (Excédent)		
RESULTAT ANTERIEUR CLOTURE TRANSPORT, TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 993 902,45	4 530 975,84

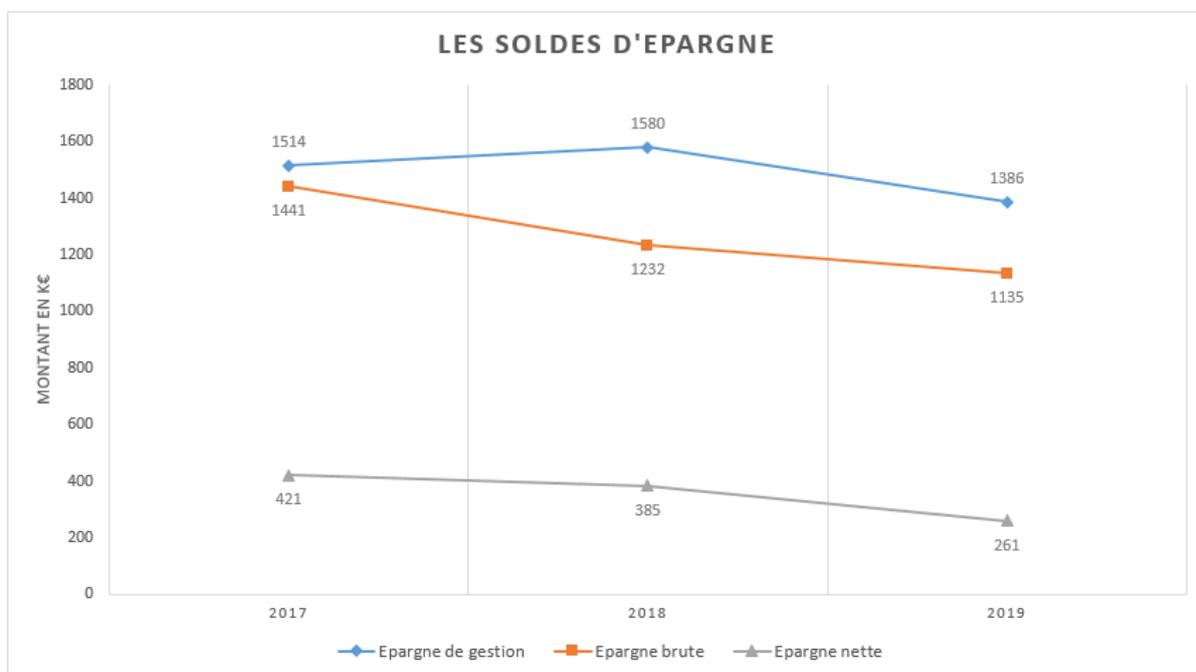
III. RATIOS ET DESENETTEMENT – BUDGET PRINCIPAL

1. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

L'épargne de gestion est constituée de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette. Elle diminue de 12% par rapport à 2018.

L'épargne brute résulte de la différence entre les recettes réelles et dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière. L'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette.

L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après remboursement du capital de la dette des remboursements de dette. Elle diminue de 32% par rapport à 2018.



Le coefficient d'épargne est de 0,18. Le seuil d'alerte pour une commune de plus de 2 000 habitants se situe en dessous d'un coefficient de 0,15.

2. Etat de la dette de la commune

Voici l'évolution de l'encours de la dette pour le budget principal :

	2017	2018	2019
Encours de dette brute au 31/12/N	10 861 665,27	9 975 568,22	11 115 155,22

1. Encours de la dette (1/01/N) / Recettes réelles de fonctionnement	1,65	1,43	1,32
2. Endettement (31/12/N) / Épargne brute (en années)	7,54	8,10	9,79
3. Marge d'autofinancement (DRF + rbst dette en IV) / RRF	0,944	0,952	0,959

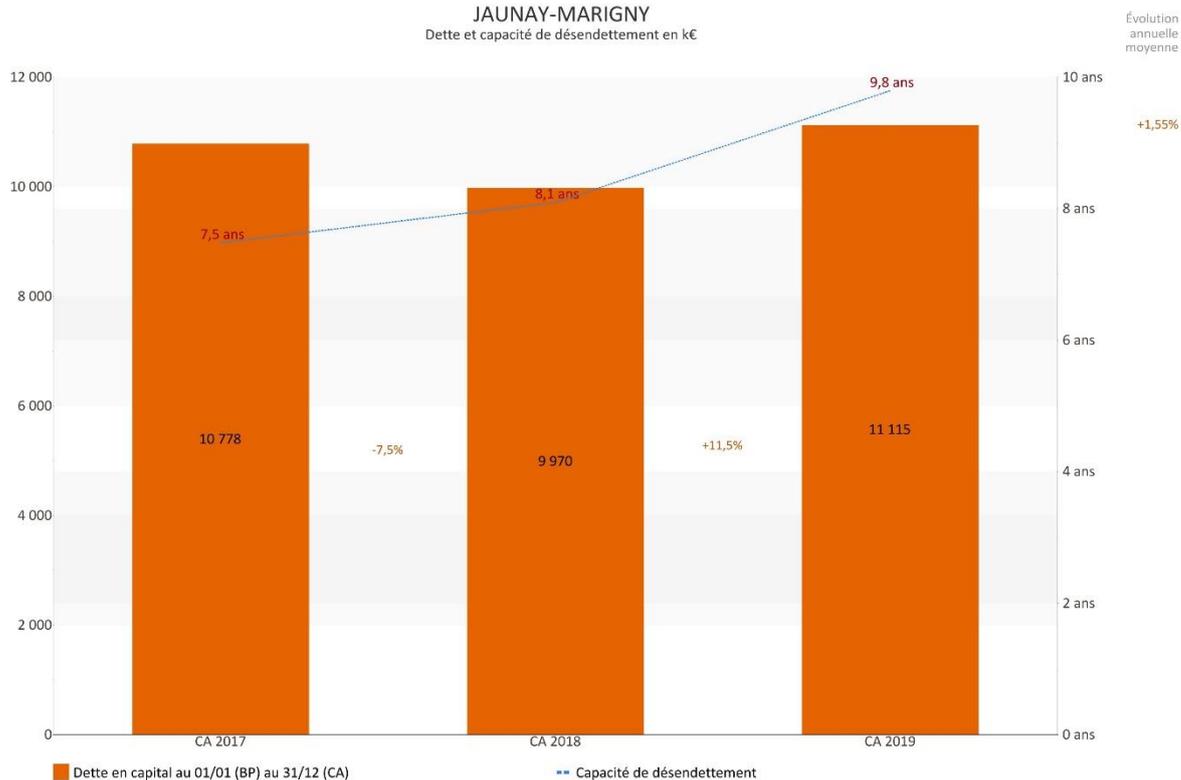
Le ratio 1 exprime le poids de la dette en nombre d'années de recettes courantes.

Le ratio 2 exprime le nombre d'années d'épargne brute nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette en capital au 01/01. Ce ratio doit se situer en dessous de 12 ans (zone orange – zone verte).

Le ratio 3 calcule la marge d'autofinancement. Un résultat supérieur à 1 exprime que la charge de la dette n'est pas totalement financée par les recettes courantes. Un ratio inférieur à 1 est par conséquent plus positif.



JAUNAY-MARIGNY
 Dette et capacité de désendettement en k€



Durée de vie résiduelle de la dette :

	2017	2018	2019
Durée résiduelle moyenne au 31/12/N	16 ans, 2 mois	15 ans, 6 mois, 15 jours	15 ans, 7 mois, 17 jours

La durée résiduelle est la durée restant avant l'extinction totale d'un emprunt. La durée de vie résiduelle moyenne mesure la vitesse d'extinction de la dette. Plus cette durée est faible plus la dette s'éteint rapidement. La durée de vie résiduelle moyenne des emprunts de Jaunay-Marigny se rapproche de la moyenne de la strate (13 ans).

3. Autres ratios

Pour les communes de 3 500 habitants et plus, les données synthétiques sur la situation financière de la collectivité, prévues par l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) comprennent onze ratios définis à l'article R.2313-1.

	Compte administratif 2019 Budget principal	
1	Dépenses réelles de fonctionnement en € / Population	837 €
	Dépenses réelles de fonctionnement - travaux en régie (crédit du compte 72) en € / Population	826 €
2	Produits des impositions directes / Population (recettes hors fiscalité reversée)	323 €
2 bis	Produits des impositions directes / Population (avec Attrib. Comp. : fiscalité reversée)	558 €
3	Recettes réelles de fonctionnement en € / Population	985 €
4	Dépenses brutes d'équipement / population	206 €
5	Encours de la dette <u>brute</u> en € / Population	1 190 €
6	Encours de la dette <u>nette</u> en € / Population	1 037 €
7	D.G.F / Population	146 €
8	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	54,67%
9	Marge d'autofinancement courant	99,89%
10	Dépenses brutes d'équipement / recettes réelles de fonctionnement	20,91%
11	Dette / recettes réelles de fonctionnement	121%
	Effort fiscal (d'après Fiche DGF)	1,058389
	Effort fiscal moyen de la strate (d'après Fiche DGF)	1,177086
	Potentiel financier par habitant (d'après Fiche DGF)	1329,89
	Potentiel financier moyen de la strate (d'après Fiche DGF)	987,69

Ratio 1 = Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population : montant total des dépenses de fonctionnement en mouvement réels. Les dépenses liées à des travaux en régie (crédit du compte 72) sont soustraites aux DRF.

Ratio 2 = Produit des impositions directes/population (recettes hors fiscalité reversée).

Ratio 2 bis = Produit des impositions directes/population. En plus des impositions directes, ce ratio intègre les prélèvements pour reversements de fiscalité et la fiscalité reversée aux communes par les groupements à fiscalité propre.

Ratio 3 = Recettes réelles de fonctionnement /population : ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance.

Ratio 4 = Dépenses brutes d'équipement/population : ces dépenses réelles intègrent les immobilisations incorporelles (compte 20), les immobilisations corporelles (compte 21), les immobilisations en cours (compte 23) et les opérations pour compte de tiers (compte 45, si possible uniquement 454, 456, 457 et 458) auxquels il convient d'ajouter le cas échéant les travaux en régie (compte 72)

Ratio 5 = Dette/population : Endettement d'une collectivité à compléter avec un ratio de capacité de désendettement (dette/épargne brute -> Cf page précédente) et le taux d'endettement (ratio 11).

Ratio 6 = DGF/population : part de la contribution de l'État au fonctionnement de la collectivité.

10

Ratio 7 = Dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité ; c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité.

Ratio 9 = Marge d'autofinancement courant : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; a contrario, un ratio supérieur à 100 % indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement.

Ratio 10 = Dépenses brutes d'équipement/Recettes réelles de Fonctionnement = taux d'équipement : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. À relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brut.

Ratio 11 = Dette/Recettes Réelles de Fonctionnement = taux d'endettement : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.



IV. COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 DES BUDGETS ANNEXES

Le budget général de la commune est composé **du budget principal et 7 budgets annexes** : Eau, Assainissement, Vie économique, Opérations immobilières, ZAC des Grands-Champs, Eco-Quartier des Fonds Gautiers et Transports.

Il faut noter que le budget transport étant clôturé définitivement au 31 décembre 2019, les résultats de fonctionnement (+30 036,38€) et d'investissement (+28 664,23€) de ce budget seront basculés dans le budget principal.

De plus, à compter également du 31 décembre 2019, la commune ne détient plus les compétences « Eau & Assainissement ». Ces budgets doivent être transférés à Eaux de Vienne. Pour ce faire, les résultats de ces budgets (en fonctionnement -51 005,48€ pour l'eau, + 143 510,95€ pour l'assainissement ; en investissement + 629 464,30€ pour l'eau, + 346 056€ pour l'assainissement) seront rebasculés dans le résultat cumulé du budget principal afin de permettre de réaliser les écritures comptables de transfert sur l'exercice 2020. Ainsi, il faut noter que le budget 2020 va connaître des mouvements exceptionnels.

Pour les budgets annexes, la section de fonctionnement se décompose schématiquement de la manière suivante :

- Les dépenses sont liées aux frais d'exploitation, elles sont quasi-incompressibles : achats de fournitures, contrats d'entretien, intérêts d'emprunts, dotations aux amortissements, taxes...
- Les recettes des budgets ZAC des Grands Champs, l'Eco-Quartier des Fonds Gautiers et de la Vie Economique sont assurées par les ventes de terrains ; les recettes du budget Opérations Immobilières sont assurées par le produit des loyers.

Comme pour le budget principal, la section d'investissement est décomposée comme suit :

- Les dépenses sont liées d'une part par les projets (acquisitions, travaux ...), le remboursement en capital des emprunts contractés, etc.
- Les recettes sont constituées entre autres par les subventions perçues en lien avec les projets, l'amortissement des biens ou encore par la contraction d'emprunts quand cela est une nécessité.

Voici les grands projets réalisés en 2019 (hors restes à réaliser 2018) :

Budget annexe – ASSAINISSEMENT	Projet Programme 2019 : 313K€ Réalizations Programme 2019 : 10K€ (diagnostic lagune de Parigny, changement de pièces)
Budget annexe – EAU	Projet Programme 2019 : 98K€ Réalizations Programme 2019 : 34K€ (compteurs + reprise branchements, changement de pièces, mise en conformité de l'installation électrique)
Budget annexe – VIE ECONOMIQUE	Frais acquisition, échange et vérifications électriques : 4K€

Budget annexe - Opérations IMMOBILIERES : 25 K€	Investissements courants sur les logements actuels 20K€ (réfection, isolation, changement cumulus) Achats en usufruit de 2 pavillons sur les ilots D3 et D4 de la ZAC : 230K€
Budgets annexes ZAC des Grands Champs et Eco-Quartier	Ce sont des budgets de stocks. Par conséquent aucun projet, on retrouve en investissement les écritures comptables liées aux stocks.

[Voici la vision consolidée :](#)

Réalisations de l'exercice hors résultat reporté de l'année antérieure (002). La différence recettes - dépenses donne seulement le résultat de l'exercice.

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2017	CA 2018	CA 2019
JAUNAY-MARIGNY	29 078 362,72 €	21 673 169,98 €	19 480 978,71 €	29 756 853,44 €	20 892 869,20 €	18 914 779,37 €
Budget Principal	8 897 903,50 €	7 452 284,41 €	7 299 097,76 €	9 676 627,08 €	8 086 113,33 €	7 910 931,35 €
Eau	717 042,51 €	770 085,63 €	790 084,52 €	712 272,68 €	787 439,42 €	735 008,59 €
Assainissement	660 080,31 €	693 711,47 €	648 942,38 €	660 340,70 €	716 353,85 €	709 685,13 €
Vie Economique	28 110,44 €	883 035,83 €	468 130,09 €	357 006,05 €	412 148,00 €	453 072,38 €
Opérations Immobilières	7 187 313,39 €	1 064 347,96 €	507 486,05 €	7 440 944,48 €	790 706,39 €	408 281,59 €
ZAC	11 001 096,65 €	10 208 866,45 €	9 092 986,26 €	10 290 429,42 €	9 479 809,47 €	7 991 877,62 €
Eco-Quartier	569 555,43 €	579 652,82 €	597 876,37 €	599 995,43 €	579 652,82 €	628 431,23 €
Transport	17 260,49 €	21 185,41 €	76 375,28 €	19 237,60 €	40 645,92 €	77 491,48 €

Réalisations de l'exercice hors résultat reporté de l'année antérieure (002). La différence recettes - dépenses donne seulement le résultat de l'exercice.

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2017	CA 2018	CA 2019
JAUNAY-MARIGNY	28 030 596,61 €	13 672 322,60 €	12 786 766,95 €	28 263 534,28 €	15 379 873,38 €	16 342 788,78 €
Budget Principal	5 335 765,76 €	3 151 825,74 €	3 022 928,19 €	4 498 697,17 €	3 006 700,07 €	4 530 975,84 €
Eau	476 845,46 €	312 532,26 €	314 990,58 €	512 863,39 €	389 269,41 €	893 041,41 €
Assainissement	968 879,11 €	423 529,64 €	587 067,94 €	949 970,86 €	417 796,05 €	901 797,68 €
Vie Economique	83 404,77 €	17 085,23 €	11 079,82 €	23 447,48 €	433 210,71 €	464 813,88 €
Opérations Immobilières	11 069 754,23 €	328 844,64 €	587 606,18 €	11 267 934,65 €	716 122,96 €	271 901,24 €
ZAC	9 412 172,40 €	8 815 676,41 €	7 654 320,78 €	10 660 887,86 €	9 837 763,51 €	8 630 970,62 €
Eco-Quartier	672 182,91 €	611 106,34 €	560 550,80 €	321 937,84 €	569 054,27 €	579 593,31 €
Transport	11 591,97 €	11 722,34 €	48 222,66 €	27 795,03 €	9 956,40 €	69 694,80 €

13

Accusé de réception en préfecture
086-200063493-20200727-072-1-2020-AU
Date de télétransmission : 27/07/2020
Date de réception préfecture : 27/07/2020

Accusé de réception en préfecture
086-200063493-20200727-072-1-2020-AU
Date de télétransmission : 27/07/2020
Date de réception préfecture : 27/07/2020